

Demande de certificat

Un certificat CNRS peut vous être demandé pour l'accès à divers services (SIMBAD, SIRHUS, CoRE, ...)

Vous pouvez demander ce certificat sur le [site du CNRS](#)

Attention : la demande s'effectue en deux temps :

- * demande sur le site
- * confirmation de la demande en répondant au mail qui vous est envoyé automatiquement

Une fois votre demande confirmée, le service informatique validera la demande, et vous recevrez un mail vous informant de la mise à disposition de votre certificat.

Vous devez impérativement utiliser le même navigateur pour récupérer votre certificat.

From:

<https://docinfo.ias.u-psud.fr/> - **Informations, recommandations et conseils du service informatique de l'IAS**



Permanent link:

<https://docinfo.ias.u-psud.fr/doku.php/comptes:certificat?rev=1394813756>

Last update: **2014/03/14 17:15**